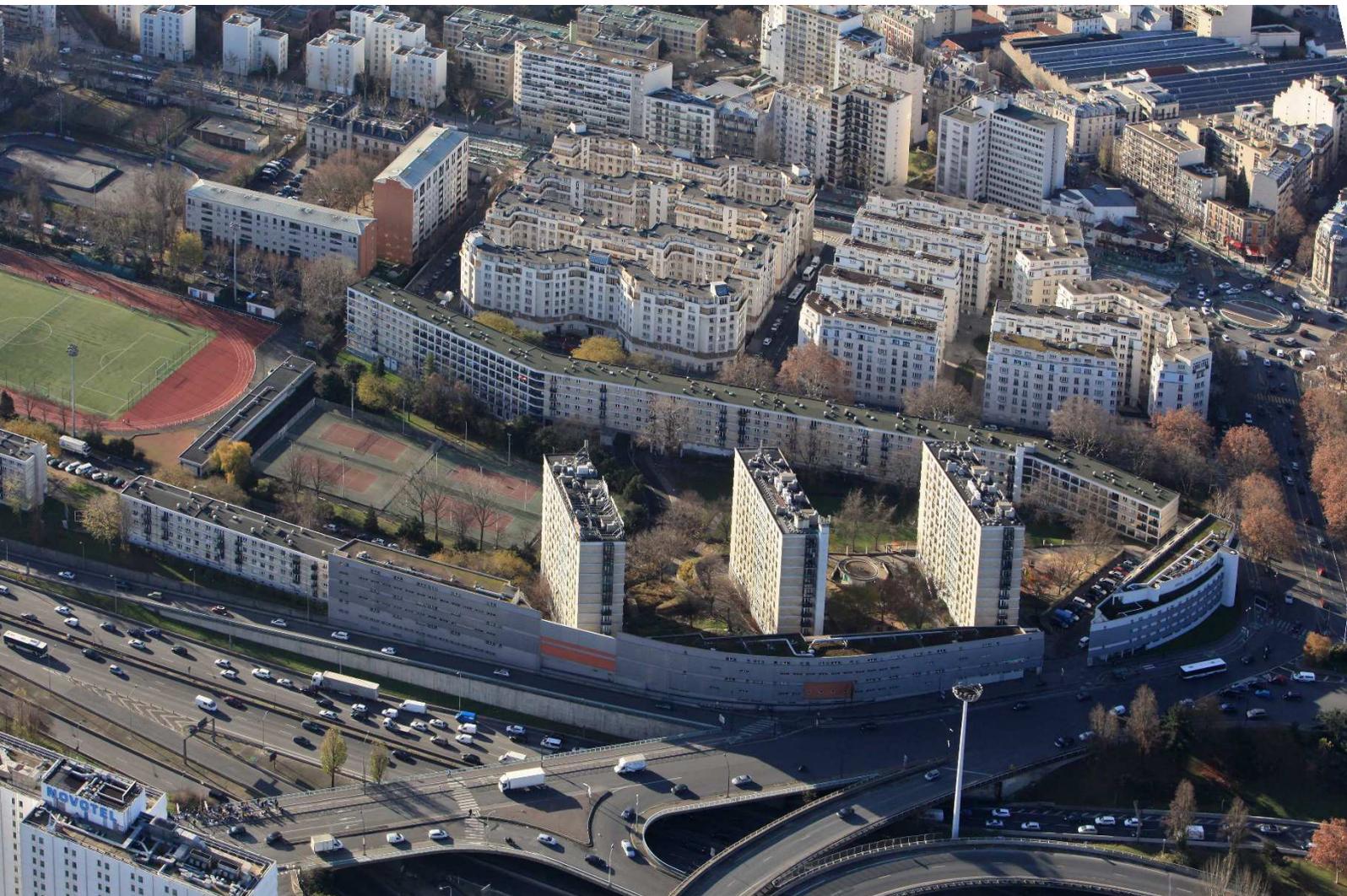


BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE RELATIVE À L'AMENAGEMENT DU SECTEUR PYTHON-DUVERNOIS (Paris 20^e)



Sommaire

Introduction.....	5
Présentation du secteur Python-Duvernois	5
Un territoire morcelé.....	5
Un quartier d’habitat social replié sur lui-même	5
Le contexte de la première phase de concertation préalable relative à l’aménagement du secteur Python-Duvernois, dans le cadre l’étude urbaine confiée à l’agence BABEL+PRADO (2014 – 2016).....	6
Début 2014, lancement d’un marché d’étude urbaine pour faire la synthèse des études réalisées jusqu’ici sur le secteur Python-Duvernois et permettre l’entrée en phase opérationnelle du projet.	6
Une première étape d’information et d’échanges sur le projet avec les habitants.	6
La mise en place de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) pour accompagner le projet urbain et apporter des réponses aux difficultés du quotidien.....	7
Une nouvelle ambition pour le projet et le lancement d’un nouveau marché de maîtrise d’œuvre urbaine.....	8
L’élaboration de l’avis citoyen, document de synthèse de la concertation depuis 2015 et socle de la nouvelle étude urbaine.....	8
Le contexte de la deuxième phase de concertation préalable relative à l’aménagement du secteur Python-Duvernois, dans le cadre de l’étude urbaine confiée à l’agence UP (2017 – 2018).	8
Objectifs d’aménagements poursuivis	9
Déroulement de la concertation	10
Cadre réglementaire.....	10
Temps de concertation mis en œuvre.....	10
2015 : De l’immersion au cycle d’ateliers thématiques : la concertation préalable sur les objectifs d’aménagements	10
2016 – 2017 : Une présence forte dans le quartier pour élargir la participation et élaborer un avis citoyen, document faisant la synthèse des recommandations des habitants	14
2017 – 2018 : La suite de la concertation sur le scénario d’aménagement proposé par l’agence UP	17
Les mesures de publicité et les moyens d’information des participants	19
Adresse email dédiée à la concertation et liste de diffusion	19
Affichage dans l’espace public et publication dans la presse.....	20
Information dématérialisée.....	21
Autres :	21

Synthèse de la concertation	22
Les priorités énoncées par les habitants ayant participé à la concertation.....	22
Améliorer la qualité de vie dans les logements.....	22
Réduire les nuisances liées à la proximité du périphérique	22
Renforcer les moyens humains et financiers destinés à l’accompagnement social des habitants.....	23
Intégrer les écoles du quartier – école maternelle et élémentaire Le Vau et collège Jean Perrin – dans la réflexion.....	23
L’avis des habitants et usagers ayant participé à la concertation sur les objectifs de projet portés par la Ville :	23
Les habitants sont favorables à la création d’une plaine de sport dédiée à la pratique sportive libre, aux loisirs et à la convivialité.....	23
Il faut redonner de l’attrait aux espaces verts du quartier et rendre les espaces publics plus accueillants et sécurisés	24
Recréer une vie de quartier avec l’installation de nouvelles activités : entreprises et commerces en rez-de-chaussée	24
Favoriser des entreprises qui permettent aux habitants de se former / trouver un emploi... ..	24
Les habitants sont prêts à envisager d’importantes démolitions pour transformer le quartier	24
Le choix de préserver les tours et de démolir les bâtiments dits « Thurnauer », plus récents, fait débat	26
Les habitants sont favorables à la reconstruction de logement social dans le quartier mais s’inquiètent de la localisation des futurs logements, à l’emplacement de la rue Henri Duvernois actuelle.....	27
Des attentes fortes sur les conditions de relogement	27
Prise en compte de la concertation préalable dans le scénario d’aménagement	28
Ouvrir le quartier sur l’avenue Cartellier, requalifier l’espace public et en faire une véritable entrée de quartier	28
Remplacer les bâtiments rue Joseph Python (du 23 au 43) par des immeubles d’activités adressés sur l’avenue Cartellier.....	28
Réhabiliter les trois tours	29
Faire venir des activités à l’Est du quartier et construire de nouveaux logements pour créer de la mixité	29
Habiter un parc ouvert sur la ville, profiter d’équipements sportifs et de loisirs en accès libre ..	30
L’avenir de la barre rue Henri Duvernois et rue Joseph Python en question.....	31
Le relogement des habitants	31
Conclusion	31

ANNEXE **Erreur ! Signet non défini.**

Introduction

Présentation du secteur Python-Duvernois

Un territoire morcelé

Compris dans un cadre de réflexion allant de la Porte de Bagnole à la Porte de Vincennes, le secteur d'aménagement Python-Duvernois fait partie intégrante de la volonté de renforcement de la ceinture verte parisienne. Il regroupe différents équipements sportifs (TEP Davout, Centre sportif Bagnole, Centre sportif Louis Lumière), des espaces verts et des ensembles résidentiels : la ceinture de HBM comprise entre le boulevard des Maréchaux et la rue Louis Lumière et le secteur « Bagnole Zone Verte », situé dans la bande des terrains de sport.

L'ensemble forme un territoire morcelé :

- Les équipements sportifs profitent peu à la population locale, ils sont avant tout destinés à un public associatif et scolaire. Ils sont cloisonnés, ce qui les déconnecte de la vie de quartier.
- Les connexions avec la commune de Bagnole sont limitées par le boulevard périphérique installé en tranchée et l'importance de l'infrastructure routière. Le franchissement du boulevard périphérique n'est permis qu'aux extrémités Nord et Sud du secteur Python-Duvernois (Porte de Bagnole et rue Lucien Lambeau).

En 2012, l'arrivée du tramway a métamorphosé le boulevard Davout et permis une meilleure desserte en transports en commun du secteur. Les aménagements réalisés dans le cadre du GPRU Saint-Blaise, limitrophe du secteur Python-Duvernois, ont également contribué à l'amélioration du cadre de vie dans cette partie du 20^e arrondissement. Le secteur Python-Duvernois, inscrit dans un Quartier Politique de la Ville depuis 2004 et classé en Zone de Sécurité Prioritaire depuis 2013, est resté à l'écart des transformations.

Un quartier d'habitat social replié sur lui-même

Le secteur d'aménagement Python-Duvernois est composé d'un ensemble de 1 456 logements et compte 8 500 habitants :

- Bagnole Zone Verte : Résidence de 619 logements construite en deux phases (1956 et 1990)
- Bagnole 1 et 2 : 837 logements composant la ceinture HBM et construits en 1933

Le plan du secteur « Bagnole Zone Verte » composé par les immeubles situés rues Henri Duvernois et Joseph Python, les trois tours et les deux immeubles rue Henri Duvernois donnant sur le boulevard périphérique, et renforcé en 1990 par les bâtiments conçus par l'architecte Gérard Thurnauer le long de la Porte de Bagnole, a produit un ensemble bâti replié sur lui-même. Celui-ci communique peu avec le reste du quartier et notamment avec la ceinture de HBM.

La résidence « Bagnole Zone Verte » compte 619 logements et concentre des populations fragiles avec notamment un taux de chômage plus élevé que dans le reste de la capitale (24 % contre 12 % à Paris, étude Gerau 2009). Les logements donnant directement sur le périphérique subissent des nuisances fortes (bruit, pollution). En 2016, la Ville de Paris a acté la démolition des deux immeubles de la rue Henri

Duvernois (124 logements). Le relogement des familles a été engagé en 2014 et sera achevé à la fin de l'année 2018.

Compte tenu de ces difficultés sociales, économiques et urbaines, le quartier Python-Duvernois a été retenu par l'ANRU fin 2014 comme site d'intérêt national dans le cadre du NPNRU des Portes du 20^e, regroupant les quartiers Python-Duvernois et Porte de Montreuil.

Le contexte de la première phase de concertation préalable relative à l'aménagement du secteur Python-Duvernois, dans le cadre l'étude urbaine confiée à l'agence BABEL+PRADO (2014 – 2016).

Début 2014, lancement d'un marché d'étude urbaine pour faire la synthèse des études réalisées jusqu'ici sur le secteur Python-Duvernois et permettre l'entrée en phase opérationnelle du projet.

Le site n'était pas encore retenu par l'ANRU lors de l'attribution de ce marché. Il s'agissait donc de s'inscrire dans la continuité des objectifs et des études précédentes menées sur le quartier, en particulier **d'une étude de programmation urbaine, sportive et paysagère sur la ceinture verte** (Porte de Bagnolet à la Porte de Montreuil), conclue fin 2013. Cette étude, pilotée par le cabinet Babel, avait permis à la ville de Paris de définir un programme précis ainsi que les bases de son organisation spatiale :

- Sur le centre sportif Bagnolet et dans son prolongement, au niveau du grand espace vert en cœur de quartier (« la prairie »), création d'une plaine de sport ouverte sur le quartier et accueillant une diversité d'usages sportifs et récréatifs ;
- L'aménagement de la rue Louis Lumière en promenade plantée et la création de spots sportifs en accès libre ;
- Sur le Terrain d'Éducation Physique (TEP) Davout, la création d'une piscine envisagée dans le cadre du plan piscine de la Ville de Paris durant le présent mandat municipal (2014-2020) et de nouveaux bâtiments accueillant logements et activités en rez-de-chaussée.

La nouvelle étude devait consolider et ajuster ce programme et proposer une organisation spatiale définitive. Un marché d'étude d'impact environnemental a été lancé en parallèle pour permettre une bonne prise en compte des enjeux multiples de la ceinture verte. Les agences BABEL+PRADO et Even Conseil ont respectivement été sélectionnées à l'été 2015 pour mener l'étude urbaine et l'étude d'impact environnemental. La première mission de l'agence BABEL+PRADO a consisté à définir l'emplacement exact de la future piscine sur le TEP Davout et à élaborer un cahier de prescriptions architecturales pour la fiche de lot.

Une première étape d'information et d'échanges sur le projet avec les habitants.

La concertation a démarré en janvier 2015, selon les modalités définies par la délibération du Conseil de Paris DU 1139-3^e en date du 20 novembre 2014. **Une première phase d'écoute attentive des habitants et usagers du quartier** ainsi que des acteurs institutionnels a eu lieu en amont de l'étude de maîtrise d'œuvre (janvier à juin 2015). Elle a permis de faire émerger les points forts et les points faibles du quartier et les attentes des habitants vis-à-vis du projet. De juillet à décembre 2015, le dialogue a pris

la forme d'ateliers thématiques, pour approfondir le diagnostic et nourrir l'étude urbaine.

À l'issue de cette première année d'échanges, les habitants avaient le sentiment de ne pas être entendus sur ce qu'ils avaient désigné comme des priorités (l'état des logements, l'insertion des jeunes, la propreté des espaces publics ...) et ont exprimé un sentiment de méfiance vis-à-vis de la démarche. Ils ont plusieurs fois souligné le décalage entre les objectifs de l'étude menée par BABEL+PRADO et leurs attentes. Pour adapter le dispositif aux attentes exprimées et élargir la participation, **la Ville a mis en place en 2016 une démarche de proximité avec une présence forte de l'équipe concertation dans le quartier**. Des soirées de rencontre avec les habitants en porte-à-porte et des cafés du projet en pied d'immeuble ont été organisés de façon régulière jusqu'à l'été 2016. Le porte à porte a permis de mobiliser les habitants en vue du café du projet et de recueillir une diversité de points de vue sur l'avenir du quartier (200 personnes interviewées). Les difficultés rencontrées dans les logements ont été au centre des discussions.

La mise en place de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) pour accompagner le projet urbain et apporter des réponses aux difficultés du quotidien.

Devant les problèmes de gestion quotidienne du quartier, un important travail de Gestion urbaine de Proximité (GUP) a été mis en place par la Ville. En effet, un certain nombre d'espaces compris initialement dans le bail de la RIVP et gérés par elle en avaient été sortis en 2006 sans que pour autant, la gestion de ces espaces n'ait été anticipée. Certains espaces n'étaient donc pas ou peu entretenus. Un premier travail a donc consisté en la mise à plat du foncier en corrélation avec leur affectation à une direction gestionnaire en fonction de leurs usages.

Ensuite, il a fallu définir avec les directions gestionnaires les modalités de gestion de ces espaces et en réaménager certains afin de faciliter l'entretien. Grâce à cette première étape pour la clarification de la domanialité, la GUP est entrée dans une phase plus opérationnelle pour répondre aux dysfonctionnements identifiés par les habitants. Un diagnostic, établi par le biais de marches exploratoires, a permis de définir les grandes thématiques couvertes par la GUP que sont :

- l'embellissement et l'entretien
- la propreté et le logement
- l'animation locale

Pour chaque thématique, le comité GUP, composé notamment des directions opérationnelles de la Ville et la RIVP, s'est attaché à apporter des réponses spécifiques aux difficultés rencontrées par la population. Ainsi, les services techniques ont accru la fréquence de leurs interventions pour faire face aux enjeux de propreté et d'entretien et des opérations « coup de poing » ont été organisées en 2016 et 2017 notamment pour éradiquer la présence de nuisibles dans le quartier et les logements.

En matière d'animation locale, la Ville de Paris a accompagné, au cours de l'année 2016, l'émergence d'un local associatif partagé afin de soutenir les initiatives des habitant.e.s dans un effort de renforcement du lien social. En parallèle, les Compagnons Bâtisseurs se sont implantés au cœur du quartier sur la base d'une double mission : la mise en place d'ateliers solidaires de bricolage et l'intervention dans les logements les plus dégradés pour des travaux spécifiques.

Une nouvelle ambition pour le projet et le lancement d'un nouveau marché de maîtrise d'œuvre urbaine.

En février 2016, dans le cadre du travail partenarial sur le protocole de préfiguration, l'État a fait savoir à la Ville qu'il souhaitait que celle-ci revoit l'ambition du projet afin de permettre un changement plus durable du quartier. **Ces échanges avec l'État et les retours de la concertation ont conduit la Ville à s'interroger sur l'habitabilité du quartier et à réfléchir à l'implantation de nouvelles fonctions urbaines le long de la Porte de Bagnolet.** Les financements de l'État étant potentiellement très importants, il était essentiel que le projet urbain prenne en compte cette nouvelle ambition. Devant l'impossibilité de passer un avenant au marché de BABEL+PRADO, il a été décidé de lancer une nouvelle consultation sur la base d'objectifs plus ambitieux, notamment en matière de démolition et de transformation du quartier.

À la demande de l'ANRU et de la Ville, l'APUR a mené des études prospectives et stratégiques pour évaluer l'intégration de davantage de démolitions que les 124 logements rue Henri Duvernois et de tenter d'en mesurer les conséquences. Ce travail a été mené jusqu'à l'été 2016 et une nouvelle version du protocole a été transmise à l'ANRU. Sur ces nouvelles bases, le protocole de préfiguration a été présenté à l'ANRU le 26 septembre 2016 et a reçu un accueil favorable. Ce protocole a permis de financer des études complémentaires mais n'a pas acté le nombre des démolitions. À ce stade, le volume étudié par l'APUR variait entre 124 et 500 logements démolis.

L'élaboration de l'avis citoyen, document de synthèse de la concertation depuis 2015 et socle de la nouvelle étude urbaine

Après avoir pris connaissance des différents scénarii travaillés par l'APUR et avant de lancer une nouvelle étude urbaine, les élus ont partagé leurs interrogations avec les habitants en réunion publique le 4 novembre 2016 :

- *« Python-Duvernois est-il un quartier habitable ? Pour qui et dans quelles conditions ? »*
- *« Quels sont les bâtiments où les conditions de vie sont les plus difficiles et qu'il vaudrait mieux démolir ? »*
- *« À l'inverse, lesquels les habitants souhaitent-ils conserver et voir réhabilités ? »*

Entre novembre et décembre 2016, trois cafés du projet ont permis de confronter les points de vue des habitants sur ces questions. Après en avoir débattu, les participants aux cafés du projet ont formalisé leurs propositions dans un « avis citoyen », un document faisant la synthèse des résultats de la concertation menée depuis 2015 et transmis aux élus et à l'ensemble des partenaires du projet.

Le contexte de la deuxième phase de concertation préalable relative à l'aménagement du secteur Python-Duvernois, dans le cadre de l'étude urbaine confiée à l'agence UP (2017 – 2018).

Une nouvelle équipe, l'agence UP, a été désignée à l'été 2017. Sur la base des études menées par l'APUR, des acquis de l'étude BABEL+PRADO (plaine de sport ouverte et localisation de la future piscine Davout) et de l'avis citoyen, l'agence UP a proposé un scénario d'aménagement. À l'automne 2017, un travail itératif a été mené à l'occasion de quatre workshops thématiques réunissant les directions de la Ville de

Paris, la Mairie centrale et la mairie du 20^{ème} arrondissement, la RIVP, la DHRIL, l'ANRU et l'APUR. Deux de ces workshop ont été spécifiques au secteur d'aménagement Python-Duvernois (vivre à Python ; habiter à Python) et les deux autres ont porté sur l'ensemble du périmètre NPNRU (la ceinture verte et ses usagers ; travailler dans le quartier des Portes du 20^e). Ces workshops ont permis d'approfondir les pistes proposées par l'Agence UP et d'aboutir à un scénario partagé par l'ensemble des partenaires du projet. Celui-ci repose sur les principes suivants :

- La création d'une **nouvelle façade métropolitaine** le long du boulevard périphérique, avec une programmation mixte d'immeubles de bureaux et d'activités sportives.
- Un **parc amplifié** qui reprend le principe de plaine de sport développé par BABEL+PRADO pour en faire un élément structurant et un vecteur d'attractivité pour le quartier
- La **démolition des logements les plus exposés** aux nuisances du périphérique
- La **réhabilitation** des trois tours de logements sociaux rue Joseph-Python et d'une partie de la barre rue Joseph-Python et la **création de nouveaux logements** ouverts sur le parc, avec une diversité de statut.
- **Des espaces publics favorisant les modes doux** et les continuités entre Paris et Bagnolet, et un travail fin sur l'articulation entre voirie urbaine et infrastructures routières

Avant d'aller plus loin dans les études techniques et de faisabilité, la Ville de Paris a souhaité présenter ce scénario aux habitants et recueillir leur avis. Le 19 décembre 2017, en café du projet, l'Agence UP est venue expliquer ce qu'elle retenait de l'avis citoyen et comment elle l'avait traduit dans un scénario d'aménagement. À cette occasion, les interrogations des participants ont porté principalement sur les conditions de relogement, la pertinence de la réhabilitation des tours au regard de l'état de dégradation des logements et le calendrier du projet, les habitants demandant à ce que le bailleur n'attende pas le lancement des travaux pour améliorer les logements et répondre aux situations les plus urgentes.

Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, un point d'étape sur l'avancement du projet a eu lieu le 2 juillet 2018 et une lettre d'information a été diffusée dans le quartier. Une réunion de bilan de la concertation et de présentation du projet final s'est tenue le 20 novembre 2018.

Objectifs d'aménagements poursuivis

La délibération 2014 DU 1139 en date du 20 novembre 2014 approuve les objectifs d'aménagement suivants :

- Renforcer la ceinture verte parisienne,
- Développer la mixité fonctionnelle du secteur d'aménagement Python-Duvernois en créant notamment un pôle de développement économique, un parc urbain et une piscine
- Moderniser les équipements sportifs du secteur
- Poursuivre le décloisonnement des différents espaces en créant des continuités urbaines, en particulier entre les résidences « Bagnolet Zone Verte » et leur environnement immédiat,
- Requalifier la trame viaire du secteur
- Introduire une mixité sociale pour la diversification de l'offre de logements

Déroulement de la concertation

Cadre réglementaire

Conformément au Code de l'urbanisme et à l'article L.300-2, la délibération 2014 DU 1139-3° a fixé les modalités de concertation suivantes :

- La tenue de deux réunions publiques au moins qui s'étaleront le long du processus d'élaboration du projet, tout en considérant que des réunions supplémentaires pourront être organisées autant que de besoin. Le lieu et la date des réunions publiques seront annoncés par une insertion dans deux quotidiens nationaux ou locaux par affichage sur le site de l'opération projetée et de ses abords, ainsi qu'à la mairie du 20^e arrondissement. Les communes riveraines de Montreuil et Bagnolet seront invitées à participer à ces réunions.
- La mise à disposition d'un registre ou d'une boîte à idée à l'occasion de ces réunions.

Suite à l'étude prospective menée par l'APUR pour intégrer de nouvelles hypothèses de démolitions et à la présentation à l'ANRU d'un nouveau protocole de préfiguration, une nouvelle délibération a été prise le 17 novembre 2016 pour le lancement opérationnel du projet urbain. Cette délibération 2016 DU 221 a préservé les modalités de concertation approuvées par la délibération 2014 DU 1139-3° et n'a pas ajouté de nouvelles modalités.

Temps de concertation mis en œuvre

2015 : De l'immersion au cycle d'ateliers thématiques : la concertation préalable sur les objectifs d'aménagements

1.1 De janvier à juillet 2015 : Diagnostic et lancement de la concertation

En amont des études de maîtrise d'œuvre (juin 2015), une première phase d'entretien avec les acteurs institutionnels puis avec les habitants et usagers du quartier a permis de préparer la reprise des échanges et d'élaborer un premier diagnostic du quartier. Huit entretiens ont été menés avec des habitants et des acteurs associatifs, 4 permanences ont été animées dans l'espace public (prairie et rues du quartier, TEP Davout, centre sportif Bagnolet), et l'équipe concertation a participé à deux temps forts du quartier.

Récapitulatif des rencontres avec les acteurs du quartier :

Équipe de Développement Local des Portes du 20e	13/01/2015
Associations locales (atelier organisé par l'EDL)	23/01/2015
Antenne jeune Python-Duvernois - Sophie Denis-Denisot	11/02/2015
DU - Thomas Sansonetti, chef de projet GRPU	17/02/2015
RIVP - Xavier Tapia, responsable d'agence	03/03/2015
DJS - Mathias Galerne	04/03/2015
RIVP - Fabienne Boutier, responsable développement social urbain	09/03/2015
DJS - Guy Pellegrin, chef du 20 ^{ème} secteur, et les chefs d'établissement	17/03/2015
RIVP - Olivier Perret, Directeur territorial nord de la gérance	19/03/2015
Elus de la Mairie du 20ème	19/03/2015

Les thématiques suivantes ont été abordées au cours des entretiens :

- L'identité et l'image du quartier ;
- Les dysfonctionnements au quotidien ;
- Les projets dans les années à venir ;
- Les attentes et besoins pour le quartier ;

Permanences dans l'espace public et rencontre avec les associations du quartier :

Dates	Rencontres avec des habitants et associations du quartier
15 avril 2015	Associations Bouge ton quartier (présidente : Yvettes Bonnamour) et Solène, éducatrice du Club des Réglesses
17 avril 2015	Mohamed et Bachir , étudiants en colocation rue Henri Duvernois
20 & 28 avril	Jeunes du TEP Davout et l'association Plus Loin
20 avril	Mme Vidament , gardienne principale
29 avril	Participation à « Show Square », temps d'animation sur la prairie
25 mai	½ journée de présence dans le quartier
27 mai	Rencontre avec les usagers du centre sportif Bagnolet
6 juin	Participation au « goûter de quartier » organisé par « Bouge ton quartier »
9 juin	Rencontre avec Sébastien Dahyot, de l'association Môm'Ganne
12 juin	Rencontre avec Agathe Thierry, centre d'animation Louis Lumière
17 juin	Rencontre avec Sylvie Faye, présidente de l'association Multi'Colors
2 juillet	Rencontre avec Saliha lkni, présidente de l'association « Tous Témoins »

Au total, 60 personnes ont été rencontrées. Ces entretiens ont fait l'objet d'une synthèse écrite transmise à la Ville de Paris et d'une synthèse sous la forme de bande-dessinée (revue Python-Duvernois n°1), distribuée dans le quartier et présentée en réunion publique le 25 juin 2015. Les points saillants étaient les suivants :

- Les problèmes de gestion constituent une priorité (état des logements, propreté et entretien du quartier)
- La mixité sociale qui s'atténue, les acteurs impliqués dans la vie du quartier jugent pour certains le défi trop difficile à relever

REVUE PYTHON-DUVERNOIS

La revue sous forme de bande-dessinée est à la fois un outil d'information et le document de restitution de la concertation dans le quartier. Trois numéros ont été édités à chaque étape de la première phase de concertation (printemps 2015 / Hiver 2016 / Automne 2016). Environ 6 500 exemplaires ont été tirés et distribués dans toutes les boîtes aux lettres. Le principe a été apprécié par les habitants qui reconnaissent les lieux et les personnes représentées. Lors des temps d'échange, le document a facilité la prise de contact et simplifié la compréhension du projet.

- Un besoin de lieux et de services pour accompagner les habitants (santé, accès aux droits, petite enfance) et une inquiétude vis-à-vis de la fermeture de l'antenne jeune au 37 rue Joseph-Python, déplacée et fusionnée avec l'antenne jeune Davout au sud de la Porte de Montreuil
- Les équipements du quartier sont surinvestis par les garçons et les lieux ressources pour les filles et les adolescentes sont en nombre insuffisant dans le quartier
- Les terrains de sport sont fréquentés et appréciés. Le sport est une attente forte pour les habitants en termes de diversification de l'offre, d'espace disponible et de mode de gestion
- Les démolitions se justifient si des logements de meilleure qualité sont reconstruits
- La mise en valeur de la ceinture verte est une question secondaire pour les habitants

Deux réunions publiques ont ensuite permis d'informer les habitants du lancement de la concertation :

- **Réunion publique de lancement de la concertation le 9 avril 2015 au centre d'animation Louis Lumière, 46 rue Louis Lumière**

Cette réunion publique fut l'occasion d'annoncer la reprise des études de maîtrise d'œuvre et l'inscription du quartier dans le NPNRU. Elle a permis aux élus d'affirmer les grands objectifs de la Ville pour le quartier et de les replacer dans le contexte plus large du projet de territoire Porte de Bagnolet / Porte de Montreuil. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes.

- **Réunion publique d'information le 25 juin 2015 au centre d'animation Louis Lumière, 46 rue Louis Lumière**

Un mois et demi après la réunion de lancement, cette réunion a permis de présenter les équipes désignées pour mener l'étude urbaine (BABEL+PRADO) et l'étude d'impact environnementale (Even Conseil) ainsi que le calendrier des études. Ce fut également l'occasion de restituer ce qu'il s'était dit pendant la phase d'entretiens et d'immersion et de présenter le premier numéro de la revue. 70 personnes environ étaient présentes.

>>>> Restitution :

L'immersion et les deux réunions publiques ont été mises en récit et illustrées dans la revue Python-Duvernois n°1. Les deux réunions publiques ont fait l'objet de compte-rendu, mis en ligne sur le site paris.fr.

1.2 De juillet à décembre 2015 : Cycle d'ateliers thématiques pour approfondir le diagnostic et nourrir l'étude urbaine BABEL+PRADO

- **Ateliers sur les pratiques sportives dans le quartier et la relocalisation du TEP Davout le 18 juillet 2015 au centre sportif Louis Lumière, 30 rue Louis Lumière et le 9 octobre 2015 sur le TEP Davout, 134 boulevard Davout.**

Ces deux ateliers ont permis d'**approfondir le diagnostic sur la question du sport** : comment fonctionnent les équipements actuels ? Quels sont leurs points forts, leurs points faibles ? Comment ouvrir davantage ces équipements sur le quartier et permettre de nouveaux usages ?

L'atelier du 18 juillet a eu lieu à l'occasion de l'événement « Louis Lumière plage ». Il a réuni une majorité d'enfants et leurs parents, issus principalement des quartiers Saint-Blaise et Félix Terrier. Les priorités des participants étaient, dans l'ordre : construire un nouveau gymnase et des terrains couverts, prévoir une offre spécifique à destination des seniors, proposer des sports plus variés, et disposer d'équipements en accès libre, gratuit, 24h/24. **Les participants ont apprécié le principe d'une plaine de sport ouverte sur le quartier et accueillant une diversité de pratiques ludiques et sportives.** Certains n'habitant pas le quartier Python-Duvernois ont toutefois mis en garde sur la mauvaise image du quartier et sur le manque de visibilité des terrains de sport, accentuant la sensation d'enclavement.

Les deux rencontres avec les usagers du TEP Davout le 18 juillet et le 9 octobre 2015 ont permis de réfléchir à **la relocalisation temporaire et définitive du TEP, en amont du début des travaux de la piscine Davout.** Ces deux temps ont réuni entre 15 et 20 usagers du TEP, en majorité de jeunes hommes, accompagnés des représentants de l'association « Plus Loin ». Les élus de la mairie du 20^e arrondissement, la direction de l'urbanisme, les architectes de l'agence BABEL + PRADO, l'agence Ville Ouverte étaient présents pour présenter le projet, écouter les inquiétudes et attentes des participants et répondre à leurs questions. À l'issue de ces deux temps, **les participants se sont accordés sur l'aménagement d'un city stade à l'entrée du TEP actuel et la conservation du bâtiment des vestiaires.** La relocalisation définitive du TEP reste un point de débat : certains proposent l'emprise au sud de la rue Serpollet, d'autres jugent que cette localisation conduirait à l'associer aux grands terrains du quartier où le manque de créneaux conduit les usagers à se reporter sur le moindre terrain disponible. Garder un lieu de vie à proximité du TEP actuel reste la priorité.

- **Ateliers thématiques sur les déplacements, les usages dans l'espace public et le développement économique et marche de découverte du plan guide**

Une marche de découverte du plan guide s'est déroulée le 10 octobre 2015, suivie de deux ateliers thématiques au centre d'animation Louis Lumière, le 5 novembre et le 10 décembre 2015. Ces trois temps ont permis :

- de parcourir ensemble le périmètre du projet pour mieux comprendre et se projeter dans le futur du quartier
- de travailler sur la question des circulations dans le quartier et des usages de l'espace public
- de présenter les ambitions de la Ville pour le quartier en termes de développement économique et d'emploi et d'apporter des premières réponses aux habitants sur la question de l'emploi et de la formation
- de faire émerger les besoins et les priorités des habitants en termes de développement économique, d'emploi, de solidarité et de formation

Si la participation à la marche a été faible (5 habitants), les deux ateliers ont réuni entre 20 et 40 participants. Les élus de la mairie du 20^e arrondissement étaient présents à la marche pour entendre les réactions des participants. Les deux ateliers thématiques se sont déroulés en présence des services de la Ville et de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

L'atelier sur le développement économique a également réuni des acteurs économiques du quartier (brasserie La Baleine, école Simplon) et des associations du 20^e arrondissement et/ou du quartier Python-Duvernois (Extra-Muros, Multicolors, Pièces Montées, Bouge Ton Quartier, Le Club de Prévention des Réglisses).

La marche et les ateliers thématiques ont permis aux habitants de formuler des préconisations en lien avec l'étude BABEL+PRADO :

- **Mettre en valeur les espaces publics du quartier** : améliorer l'entretien global du quartier et en particulier de la « prairie », aménager un espace en extérieur pouvant accueillir des repas de quartier, des concerts ou des projections en plein air, créer une continuité de jardins entre la porte des Lilas et la porte de Montreuil
- **Repenser les circulations et sécuriser les déplacements** :
 - Améliorer en priorité la rue Louis Lumière et le décroché de la rue Henri Duvernois, accidentogènes
 - Réouvrir la passerelle Lucien Lambeau dont l'accès a été restreint pour faire face au débordement du marché aux puces et qui constitue pourtant un lien vers Bagnolet et Montreuil

En cohérence avec les besoins exprimés en phase diagnostic, d'autres préconisations ont été formulées, portant sur le projet global :

- **Penser le développement économique en lien avec le niveau de qualification des habitants et accompagner en priorité les jeunes par une offre de formation** :
 - Profiter des chantiers de rénovation pour embaucher des habitants du quartier
 - Faire connaître l'école de code Simplon
 - Retrouver un local pour les jeunes après le départ de l'antenne jeune afin de les accompagner dans leur insertion sociale et professionnelle
 - Développer l'économie circulaire qui répond au faible niveau de qualification des habitants et s'appuyer sur les structures existantes (recyclerie Emmaüs, Cyclofficine, Extra-Muros)
- **Créer un café associatif, lieu de rencontres, d'échanges et d'entraide pour les habitants.**
- **Intégrer la question de la santé et du soutien à la parentalité dans le projet (création d'un centre de prévention accueillant mères et enfants avec un suivi médical).**

>>>> Restitution :

Chaque atelier a fait l'objet d'un compte-rendu mis en ligne sur le site paris.fr, sur la page dédiée au projet. Les préconisations et le point de vue des habitants sur le projet ont été mis en récit et illustrés dans le numéro 2 de la revue.

2016 – 2017 : Une présence forte dans le quartier pour élargir la participation et élaborer un avis citoyen, document faisant la synthèse des recommandations des habitants

2.1 De mars à octobre 2016 : Porte-à-porte et cafés du projet permettent d'aller à la rencontre des habitants n'ayant pas participé aux ateliers thématiques

En 2016, l'équipe de la concertation a assuré une présence régulière dans le quartier pour informer les habitants sur le projet urbain et les actions menées dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) et recueillir leurs attentes. Chaque mois, entre mars et juillet, l'équipe est allée à leur rencontre à l'occasion de :

- 5 soirées de porte à porte la dernière semaine du mois, de 17h à 20h (29 février, 29 mars, 25 avril, 30 mai, 28 juin)
- 5 cafés du projet le premier mardi du mois, de 17h à 20h, dans le local du 39 rue Joseph-Python (8 mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet)

Le porte à porte a permis d'inviter les habitants au café du projet et de rencontrer une diversité de profils (200 personnes interviewées). L'équipe est entrée dans tous les halls d'immeubles et a le plus souvent été très bien accueillie. Plusieurs entretiens se sont déroulés à l'intérieur des logements, autour d'un café ou à l'occasion d'une visite improvisée. Les entretiens ont duré entre 5 et 45 minutes. Les cafés du projet ont rassemblé chaque fois entre dix et vingt-cinq personnes pour parler de la vie quotidienne dans le quartier et du réaménagement du centre sportif Bagnolet, afin d'alimenter la réflexion de l'agence d'architecture BABEL+PRADO. Des échanges ont eu lieu entre habitants et acteurs du quartier (Direction de l'Urbanisme, Mairie du 20^e arrondissement, Équipe de développement locale, associations, RIVP ...).

Les habitants rencontrés ont apprécié cette démarche de proximité mais ils ont souligné le décalage entre les objectifs de l'étude menée par BABEL+PRADO et leurs priorités :

- Une amélioration rapide des conditions de vie dans les logements
- La réduction des nuisances du périphérique
- Des dispositifs d'aides pour retrouver un emploi
- Un accompagnement social de proximité

Les entretiens réalisés en porte-à-porte ont été consignés dans un journal de bord anonymisé et transmis à la Ville de Paris et aux partenaires du projet (RIVP, État, APUR). La mosaïque d'entretiens retranscrits dans ce journal de bord donne accès à tout ce qui fait le quartier Python-Duvernois : comment il s'est construit, comment les premiers habitants y sont arrivés, comment anciens et nouveaux locataires y vivent aujourd'hui et quels sont leurs désirs pour les mois et les années à venir.

>>>> Restitution :

Les cafés du projet ont fait l'objet de comptes rendus synthétiques affichés sur le local du 39 rue Joseph-Python et ont été diffusés en ligne sur le site paris.fr. L'ensemble des propos recueillis lors des cafés du projet et en porte-à-porte a été mis en récit et illustré dans le numéro 3 de la revue.

2.2 De novembre 2016 à juin 2017 : Élaboration d'un avis citoyen synthétisant l'avis des habitants sur les nouvelles ambitions de projet portés par la Ville de Paris

Préambule : l'avis citoyen, mode d'emploi

Pour redonner de la cohérence au débat, jusqu'à présent morcelé (ateliers sur la thématique du sport ; la programmation économique ; les déplacements etc.), il était nécessaire de replacer les discussions dans une vision globale et à long terme du quartier : contraintes liées à la proximité du périphérique ; vocation métropolitaine de la porte de Bagnolet, évolution de la ceinture verte et de l'offre sportive.

De plus, suite à l'arrêt de l'étude BABEL+PRADO et dans le contexte des nouvelles hypothèses de démolition étudiées par l'APUR à la demande de l'État et de la Ville, il était important que les habitants restent étroitement associés à la réflexion. En amont du lancement de la nouvelle étude de maîtrise d'œuvre confiée à l'Agence UP à l'été 2017, la fin de l'année 2016 et le début de l'année 2017 ont donc été consacrés à l'élaboration d'un « avis citoyen », document permettant de porter la parole des habitants auprès de la Ville et de l'État.

Une première trame a été élaborée à partir des échanges menés entre 2015 et 2016, reprenant en cinq axes les enjeux identifiés par les habitants. Le document a été co-élaboré et validé par les habitants à l'occasion de trois cafés du projet. Il a été diffusé largement dans le quartier (panneaux grand format ; boîtage toutes boîtes aux lettres ; porte à porte) et a fait l'objet d'une présentation aux élus. Les élus sont ensuite revenus vers les habitants à l'occasion d'une réunion publique pour expliquer ce qu'ils retenaient de l'avis citoyen et comment celui-ci allait les guider dans la poursuite du projet.

- **Réunion publique d'information sur les nouvelles ambitions du projet le 4 novembre 2016 au centre d'animation Louis Lumière, 46 rue Louis Lumière.**

Cette réunion publique est intervenue deux mois après la signature du protocole de préfiguration, en septembre 2016. Elle a permis de faire un point d'étape sur l'avancement du projet, de présenter les nouvelles hypothèses de démolitions étudiées par l'APUR, d'annoncer la fin de l'étude BABEL+PRADO et le lancement de nouvelles études techniques et de programmation. La question du volume de démolition a été posée de manière ouverte aux habitants : quels sont les bâtiments où les conditions de vie sont les plus difficiles et qu'il vaudrait mieux démolir ? A l'inverse, lesquels souhaitent-ils conserver et voir réhabilités ?

- **Cafés du projet n° 6, 7 et 8 les 10 et 24 novembre et le 8 décembre 2016, dans le local associatif du 39 rue Joseph-Python**

La participation aux trois cafés du projet a évolué : faible les 10 et 24 novembre (5 et 4 participants), elle a été plus importante le 8 décembre (30 participants). Les participants ont débattu des nouvelles hypothèses de démolition et au-delà, de la vocation du quartier. Ils ont réfléchi notamment à l'implantation de nouvelles activités dans le quartier pour y amener de la vie en journée, à la manière de continuer à protéger le quartier des nuisances du périphérique et aux emplacements qui pourraient accueillir de nouveaux logements. Le café n°8 a permis de formaliser les propositions dans une version provisoire de l'avis citoyen, destiné ensuite à être partagée dans le quartier.

*PARTAGE ET RECUEIL D'AVIS POUR COMPLETER LA VERSION PROVISOIRE DE L'AVIS CITOYEN
Du 01.04.2017 au 13.05.2018*

*Diffusion / affichage
de l'avis citoyen
dans le quartier*

- Diffusion toutes boîtes-aux-lettres
- Bâches grand format installées en trois points du quartier : grilles du centre sportif Bagnolet au niveau de la prairie et à l'entrée du centre sportif Bagnolet, grilles de l'école Le Vau
- Kakémono installé dans le local associatif du 39 rue Joseph-Python
- Emailing à la liste de contacts
- 3 soirées de porte-à-porte réalisées par Ville Ouverte

*Temps d'échanges
et moyens mis en
œuvre pour recueillir
les avis*

- 3 permanences tenues par Ville Ouverte au 39 rue Joseph-Python, autour du kakémono et de la boîte à idées (11 et 25 avril et mardi 2 mai)
- Via la boîte à idées située au 39 rue J. Python
- Par sms
- Par mail à l'adresse dédiée concertationpythonduvernois@imaginons.paris

*Récapitulatif des
contributions reçues
(cf. détail des
contributions en
annexe)*

- 6 contributions par sms et par mail
- 30 personnes rencontrées en porte-à-porte
- Entre 4 et 10 personnes présentes aux 3 permanences

- **Retour des élus sur l'avis citoyen le 29 juin 2017 à la Fabrique Simplon, 4 rue Serpollet, Paris 20°**

Cette réunion a réuni une trentaine de participants. Les élus de la Ville de Paris ont expliqué ce qu'ils retenaient de l'avis citoyen et comment ils souhaitaient prendre en compte les préconisations des habitants. La RIVP a également présenté les premières actions mises en œuvre pour répondre aux problèmes rencontrés par les locataires dans les logements et les parties communes.

>>>> Restitution :

La réunion publique d'information et la réunion de retour des élus sur l'avis citoyen ont fait chacune l'objet d'un compte-rendu, en ligne sur le site paris.fr. Les trois cafés du projet n°6, 7 et 8 ont été synthétisés au sein d'un compte-rendu unique, en ligne également. L'avis citoyen dans sa version provisoire a été distribué toutes boîtes-aux-lettres début avril 2017 et affiché en différents points du quartier. Après avoir été complétée, la version finale a été mise en ligne sur le site paris.fr à l'été 2017.

2017 – 2018 : La suite de la concertation sur le scénario d'aménagement proposé par l'agence UP

- **Café du projet n°9 le 19 décembre 2017 à la Fabrique Simplon, 4 rue Serpollet, Paris 20°**

Ce café du projet a réuni une trentaine d'habitants du quartier. En présence des services de la Ville, l'Agence UP a présenté le scénario d'aménagement validé par la

Ville, sous réserve des approfondissements techniques et de la concertation. Ce temps d'échanges a permis de recueillir le point de vue des habitants avant de présenter officiellement le scénario à l'État. A l'issue de ce café, trois enjeux ont été formulés par les habitants : **1° - les conditions de relogement devront répondre aux attentes des habitants** (maintien du niveau de loyer, possibilité de retour dans le quartier ...) ; **2° - la conservation des tours pose question**. Certains y sont favorables à condition que la réhabilitation soit très ambitieuse (isolation thermique, phonique, protection contre les nuisances du périphérique, correction de surfaces) ; **3° - L'amélioration des logements ne doit pas attendre le début des travaux**, des actions concrètes doivent être réalisées dès maintenant.

- **Café du projet n°10 le lundi 2 juillet au centre d'animation Louis Lumière, 46 rue Louis Lumière**

Le café du projet a réuni une cinquantaine de participants. La RIVP, l'Agence UP et les services de la Ville ont fait un point d'étape sur l'avancement du projet. Ils ont notamment présenté l'intégration de l'avenue Cartellier au périmètre de ZAC et les propositions de l'Agence UP pour la reconfiguration des espaces publics de l'avenue et de la bretelle d'accès au périphérique. La question du relogement a été au centre des discussions. Les habitants ont exprimé leurs craintes vis-à-vis de la charte de relogement en cours de négociation. La proposition de reconstruire des logements à l'emplacement de la rue Henri Duvernois actuelle et devant les futurs bâtiments de bureaux a également été débattue. Certains craignent que ces futurs logements ne soient trop proches du périphérique et en subissent les nuisances.

>>>> Restitution :

Le café du projet n°9 a fait l'objet d'un compte-rendu sous forme de lettre d'information diffusée toutes boîtes-aux-lettres et en ligne sur le site paris.fr. Le café du projet n°10 a fait l'objet d'un compte-rendu en ligne sur le site paris.fr.

Synthèse des profils rencontrés :

Plus de 350 personnes ont été rencontrés dans le cadre des cafés des projets et des porte-à-porte. La diversité des profils (habitants, associations, conseil de quartier, acteurs économiques, jeunes, adultes, personnes âgées, personnes habitant depuis longtemps le quartier, nouveaux arrivants etc...) a permis d'aborder de nombreux sujets sous différents angles et d'enrichir le diagnostic et les besoins en matière de programme et de locaux associatifs.

Bilan quantitatif :

	Date de l'évènement	Nombre de participants
2015	Réunion publique de lancement du 9 avril (19h – 21h)	100
	Réunion publique du 25 juin (19h – 21h30)	70
	Atelier sur les pratiques sportives, 18 juillet (14h – 18h)	30
	Atelier sur le TEP Davout, 18 juillet (14h – 17h)	20
	Atelier sur le TEP Davout, le 9 octobre (18h – 21h)	15
	Marche commentée, le 10 octobre (15h – 17h)	5
	Atelier sur les déplacements et usages du quartier, le 5 novembre (19h -21)	20

Atelier sur le développement économique, le 10 décembre (19h – 21h)	15
TOTAL	34 participants en moyenne

	Date de l'évènement	Nombre de participants
2016	Café du projet n°1, le 8 mars (17h – 20h)	15
	Café du projet n°2, le 5 avril (17h – 20h)	25
	Café du projet n°3, le 3 mai (17h – 20h)	15
	Café du projet n°4, le 7 juin (17h – 20h)	10
	Café du projet n°5, le 5 juillet (17h – 20h)	10
	Réunion publique d'information, le 4 novembre (18h30 – 20h30)	50
	Café du projet n°6 – élaboration avis citoyen, le 10 novembre (19h – 20h30)	6
	Café du projet n°7 – élaboration avis citoyen, le 24 novembre (19h – 20h30)	5
	Café du projet n°8 – élaboration avis citoyen, le 8 décembre (19h – 20h30)	30

Porte-à-porte, le 29 février (17h – 20h)	200 personnes rencontrées au total
Porte-à-porte, le 29 mars (17h – 20h)	
Porte-à-porte, le 27 avril (17h – 20h)	
Porte-à-porte, le 30 mai (17h – 20h)	
Porte-à-porte, le 28 juin (17h – 20h)	
TOTAL	28 participants en moyenne

	Date de l'évènement	Nombre de participants
2017	Permanence sur l'avis citoyen, mardi 11 avril, 17h30 – 19h30	Entre 4 et 10 participants
	Permanence sur l'avis citoyen, mardi 25 avril, 17h30 – 19h30	
	Permanence sur l'avis citoyen, mardi 2 mai, 17h30 – 19h30	
	Atelier de retour sur l'avis citoyen, 29 juin, (18h – 20h)	30
	Café du projet n°9, le 19 décembre, (18h30 – 20h30)	30

Porte-à-porte – partage de l'avis citoyen, le 5 avril, (17h – 20h)	30 personnes rencontrées au total
Porte-à-porte – partage de l'avis citoyen, le 25 avril, (17h – 20h)	
Porte-à-porte – partage de l'avis citoyen, le 11 mai, (17h – 20h)	
TOTAL	13 participants en moyenne

	Date de l'évènement	Nombre de participants
2018	Café du projet n°10, lundi 2 juillet (18h30 – 20h30)	50
	Réunion publique de bilan de la concertation, le 20 novembre, (18h30 – 21h00)	200
TOTAL	125 participants en moyenne	

Les mesures de publicité et les moyens d'information des participants

Adresse email dédiée à la concertation et liste de diffusion

À partir du mois de mars 2015, une adresse email dédiée à la concertation sur le projet Python-Duvernois a été mise en place : concertation@pythonduvernois.fr. Une nouvelle adresse a été mise en place à partir de mars 2017 (pythonduvernois@imaginons.paris). C'est à partir de ces deux adresses (concertation@pythonduvernois.fr puis pythonduvernois@imaginons.paris) que les invitations aux événements ont été envoyées aux participants. Elles ont également permis aux habitants de poser des questions et de s'informer sur le projet. L'adresse est rappelée à chaque fois sur les affiches et les flyers de communication de la Ville. Une seule contribution a été envoyée le 2 avril 2016.

Affichage dans l'espace public et publication dans la presse

Conformément aux modalités de concertation approuvées définies par la délibération 2014 DU 1139-3°, le lieu et la date des réunions publiques ont été annoncées par encart presse dans deux quotidiens nationaux / locaux et par voie d'affichage sur le site de l'opération projetée et de ses abords ainsi qu'à la mairie du 20^{ème} arrondissement. Les communes riveraines de Montreuil et Bagnolet ont été invitées à participer à ces réunions publiques

PYTHON-DUVERNOIS	DATE	AFFICHAGE	VILLES LIMITOPHES MONTREUIL / BAGNOLET	PRESSE	BMO
RÉUNION PUBLIQUE	09.04.2015	Du 20.03 au 09.04.2015 inclus	10 affiches mises à disposition / commune	23.03.2015 07.04.2015	24.03.2015 07.04.2015
RÉUNION PUBLIQUE	25.06.2015	Du 09.06 au 25.06.2015 inclus	10 affiches mises à disposition / commune	09.06.2015 22.06.2015	09.06.2015
ATELIER	05.11.2015	Du 21.10 au 10.12.2015	10 affiches mises à disposition / commune	X	X
ATELIER	10.12.2015	Du 21.10 au 10.12.2015	10 affiches mises à disposition / commune	X	X
RÉUNION PUBLIQUE	04.11.2016	Du 24.10 au 06.11.2016	10 affiches mises à disposition / commune	24.10.2016	25.10.2016
RÉUNION PUBLIQUE	20.11.2018	Du 30.10 au 21.11.2018	10 affiches mises à disposition / commune	06.11.2018	16.11.2018

Communication de la Direction de l'UrbanismePYTHON-	DATE	DISTRIBUTION/BOITAGE	DESTINATAIRES
--	------	----------------------	---------------

DUVERNOIS			
RÉUNION PUBLIQUE	09.04.2015	Le 27 mars 2015	Mairie du 20 : 6250 flyers
RÉUNION PUBLIQUE	25.06.2015	Le 3 juin 2015	Mairie du 20, Mairie Bagnolet, Mairie Montreuil : 6250 flyers
ATELIER	05.11.2015	Le 19 octobre 2015	Mairie du 20 : 200 flyers EDL : 200 flyers Paris Habitat : 3200 flyers RIVP : 1700 flyers
RÉUNION PUBLIQUE	04.11.2016	Le 7 octobre 2016	Mairie du 20 : 200 flyers EDL : 200 flyers Paris Habitat : 3200 flyers RIVP : 1700 flyers
RÉUNION PUBLIQUE	20.11.2018	Le 13 novembre 2018	Mairie du 20 : 200 flyers EDL : 200 flyers Paris Habitat : 3200 flyers RIVP : 1700 flyers

Information dématérialisée

- Annonce des événements sur la page dédiée au projet urbain sur le site internet de la Ville de Paris paris.fr
- Ensemble des comptes-rendus, des trois numéros de la revue et de la lettre d'information de juin 2018 en ligne sur paris.fr
- Contributions reçues :
 - 8 à l'adresse concertation@pythonduvernois.fr
 - 33 à l'adresse concertationpythonduvernois@imaginons.paris

Autres :

- Affichage dans l'ensemble des halls (Bagnolet 1 et 2 et Python-Duvernois) 10 jours avant chaque café du projet
- Distribution des trois numéros de la revue Python-Duvernois au format papier dans toutes les boîtes aux lettres
- Lettre d'information juin 2018 distribuée dans toutes les boîtes aux lettres

Synthèse de la concertation

Les priorités énoncées par les habitants ayant participé à la concertation

En phase diagnostic puis à l'occasion des différents temps d'échanges sur le projet, les habitants ont désigné quatre priorités (ci-dessous) comme des préalables nécessaires à la transformation du quartier. Leur prise en compte devra permettre à celles et ceux qui souhaitent rester dans le quartier de s'y sentir bien et de pouvoir s'y projeter.

Améliorer la qualité de vie dans les logements

Dormir dans le calme ou ouvrir ses fenêtres pour aérer, avoir plaisir à recevoir ses amis, garder des enfants dans le cadre de son travail, avoir de la place pour cuisiner... pour beaucoup d'habitants, les conditions de vie dans les logements rendent compliquées voire impossibles toutes ces activités quotidiennes. Le bien être dans le logement est une urgence. Les sessions de porte-à-porte ont permis de faire une liste non exhaustive des difficultés rencontrées, au premier rang desquelles la présence de nuisibles (souris, cafards), le mauvais état des canalisations, les problèmes d'humidité. Des réponses doivent être apportées aux situations les plus urgentes avant le démarrage du chantier de rénovation urbaine.

Réduire les nuisances liées à la proximité du périphérique

Les participants à la concertation ont alerté sur l'impact de la proximité du périphérique sur la santé des habitants, notamment des jeunes enfants, et sur la vie quotidienne : poussière, bruit de fond constant, fenêtres souvent condamnées côté périphérique. Les logements dont les chambres donnent directement sur le périphérique sont les plus exposés. Le projet doit apporter des réponses concrètes en matière de santé pour les habitants d'aujourd'hui et les futurs usagers, qu'ils soient habitants, sportifs ou salariés.

Renforcer les moyens humains et financiers destinés à l'accompagnement social des habitants

Les associations du quartier soulignent le manque de services médico-sociaux à Python-Duvernois compte tenu du nombre d'habitants et de la fragilité de certains ménages (familles nombreuses avec enfants en bas âge, familles monoparentales, personnes âgées vivant seules). Outre une structure médico-sociale, les besoins suivants sont ciblés : permanences de la CAF et de la mission locale pour l'emploi, aide aux devoirs, cours de français, création d'une bibliothèque. Les habitants imaginent le regroupement de ces services au sein d'un lieu unique ouvert sur le quartier, idéalement situé en rez-de-chaussée et en entrée de quartier pour être bien visible. Ce lieu pourrait prendre la forme d'un café social où les habitants pourraient se réunir et échanger.

Intégrer les écoles du quartier – école maternelle et élémentaire Le Vau et collège Jean Perrin – dans la réflexion

Les parents sont également inquiets pour l'avenir des jeunes du quartier, dont beaucoup sont au chômage. L'éducation est le premier levier sur lequel il faut agir. Beaucoup de parents demandent des dérogations pour inscrire leurs enfants dans d'autres arrondissements. Les établissements scolaires du quartier doivent être améliorés.

L'avis des habitants et usagers ayant participé à la concertation sur les objectifs de projet portés par la Ville :

Au fil des deux études de maîtrise d'œuvre successivement menée par BABEL+PRADO et l'Agence UP, la concertation a permis d'informer les habitants et usagers du quartier des objectifs de projet portés par la Ville et de recueillir leur avis. Certains points ayant fait débat, nous reproduisons ici les différents points de vue exprimés.

Les habitants sont favorables à la création d'une plaine de sport dédiée à la pratique sportive libre, aux loisirs et à la convivialité

Lors de la première étape de concertation sur l'étude BABEL+PRADO, les habitants se sont dit favorables à la suppression des grilles du centre sportif et souhaitent que le projet de plaine sportive se concrétise rapidement par de premières actions, par exemple en aménageant un terrain de foot five à la place d'un terrain de tennis. Les activités à développer sur la plaine de sport et dans son prolongement, sur la « prairie », doivent être variées, répondre à tous les publics (enfants, parents et personnes âgées) et à tout type de pratiques : seul ou en groupe, en autonomie ou avec un professeur. Parmi les plus citées : danse, volley-ball, agrès de fitness, boxe, et pistes sécurisées pour les vélos. Pour pouvoir pratiquer ces activités en toute saison, certains habitants proposent qu'un espace couvert et polyvalent dédié au sport soit intégré à la programmation du quartier. La mutualisation avec les écoles pourrait être étudiée. Lors de la deuxième étape de concertation dans le cadre de l'étude menée par l'Agence UP, les habitants ont insisté sur la question de la gestion du « parc habité ». Il faudra

veiller à ce que ce que les mésusages existants sur le centre sportif Bagnolet et la prairie soient bien pris en compte pour éviter qu'ils ne se reproduisent.

Il faut redonner de l'attrait aux espaces verts du quartier et rendre les espaces publics plus accueillants et sécurisés

Python-Duvernois manque de lieux agréables pour se retrouver entre amis ou sortir jouer avec ses enfants. Les squares de la rue Louis-Lumière, les terrains de sport et la « prairie » au milieu du quartier sont des atouts mais profitent très peu aux habitants, soit parce qu'ils sont peu accessibles, soit parce qu'ils ne sont pas suffisamment entretenus et n'invitent pas à la détente. Ces espaces doivent être préservés et améliorés. Les habitants ont proposé plusieurs pistes d'amélioration, à approfondir dans le cadre de l'étude menée par l'agence UP :

- Créer des jeux pour les tout petits dans le quartier et améliorer les jeux existants;
- Embellir la « prairie » et aménager un espace extérieur pouvant accueillir des repas de quartier, des concerts ou des projections en plein air ;
- Aménager une promenade entre la porte des Lilas et la porte de Vincennes, sur le modèle du jardin Serge Gainsbourg à la porte des Lilas ;
- Sécuriser la rue Louis Lumière utilisée aujourd'hui comme voie de shunt vers l'échangeur porte de Bagnolet (limiter la vitesse à 30 km/h) ;
- Réouvrir et rénover la passerelle Lucien Lambeau qui permet de franchir le boulevard périphérique vers Bagnolet ;
- Repenser la circulation sur la rue Joseph-Python en cul-de-sac, qui crée des nuisances (embouteillages à la sortie du parking).

Recréer une vie de quartier avec l'installation de nouvelles activités : entreprises et commerces en rez-de-chaussée

Aujourd'hui, peu de personnes extérieures au quartier s'y rendent et certains habitants lui tournent même le dos. Pour recréer une vie de quartier, les habitants sont favorables à l'arrivée de petits commerces et d'entreprises. Cela permettra de créer du passage dans le quartier et une plus grande mixité de population. L'offre commerciale devra être de qualité et diversifiée.

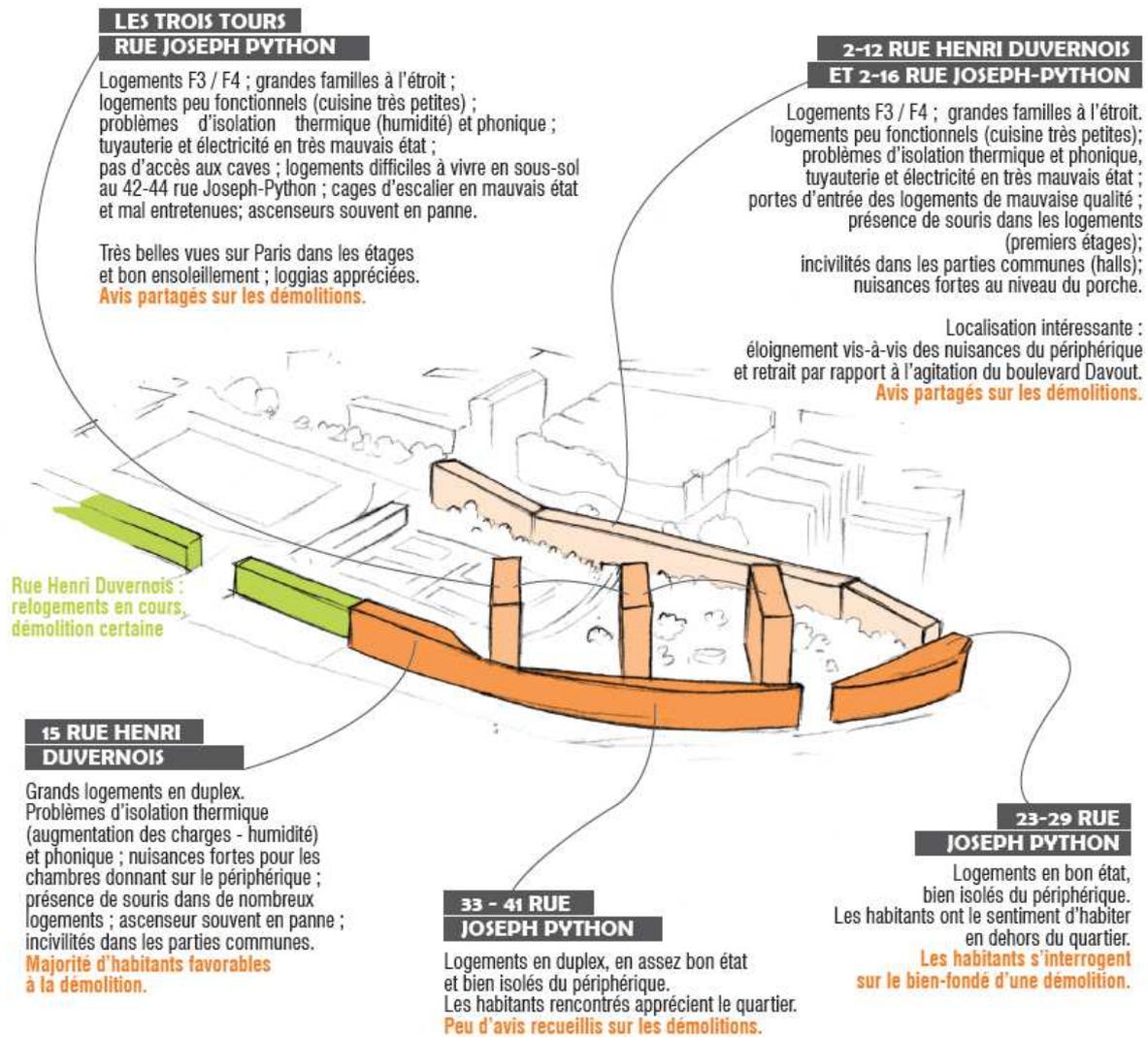
Favoriser des entreprises qui permettent aux habitants de se former / trouver un emploi

Il est nécessaire de réfléchir à des emplois correspondant au niveau de formation des habitants. Pour répondre à ce critère, certains suggèrent de développer l'économie circulaire, une économie fondée sur le recyclage, la réparation et la valorisation des objets. Ceci est d'autant plus pertinent qu'il existe déjà dans le quartier plusieurs associations spécialisées dans cette filière (Cyclofficine, la Recyclerie, Extra-muros, etc.). Les entrepreneurs du quartier à la recherche de locaux pour s'installer devront aussi pouvoir bénéficier de la création des futurs locaux d'activités.

Les habitants sont prêts à envisager d'importantes démolitions pour transformer le quartier

Dans le cadre de la première étape de concertation, les habitants se sont dit prêts à envisager d'importantes démolitions pour transformer le quartier. Il y a d'abord un sentiment d'exaspération vis-à-vis du quartier et des conditions de vie dans les logements : certaines nuisances sont si pénibles à vivre au quotidien que la démolition semble la seule alternative possible et représente une opportunité pour être relogé dans de meilleures conditions. La proximité des logements vis-à-vis du périphérique est, pour beaucoup d'habitants, une source de fortes nuisances (bruit, pollution). Enfin, au regard du mauvais état des logements construits dans les années 1950, plusieurs habitants estiment que la réhabilitation coûterait trop cher.

La démolition a toutefois fait débat et doit être étudié immeuble par immeuble (cf. carte page suivante). Les habitants qui y sont opposés rappellent que Python-Duvernois est un des quartiers les moins cher de Paris et permet à des ménages à faibles revenus de se loger. Des liens de solidarité forts se sont tissés entre habitants de longue date. Pour certains locataires, le relogement signifierait de se retrouver éloignés de cet environnement familial. Enfin le quartier a des qualités : une très bonne desserte, des commerces, des équipements de proximité et des vues magnifiques sur la capitale depuis les trois tours.



La carte ci-dessus synthétise le point de vue des 200 personnes rencontrées en porte-à-porte entre mars et octobre 2016 et à l'occasion des trois cafés du projet en novembre et en décembre 2016.

Le choix de préserver les tours et de démolir les bâtiments dits « Thurnauer », plus récents, fait débat

La proposition de l'Agence UP de conserver les tours et de les réhabiliter pose question. Certains n'imaginent pas que ces tours puissent apporter un véritable confort aux résidents. Par ailleurs, ils ne comprennent pas le choix de conserver ces tours construites en 1956 et de démolir des bâtiments plus récents et connaissant moins de dysfonctionnements, à savoir les bâtiments dits « Thurnauer ».

Les habitants sont favorables à la reconstruction de logement social dans le quartier mais s'inquiètent de la localisation des futurs logements, à l'emplacement de la rue Henri Duvernois actuelle

Python-Duvernois doit rester un quartier populaire de Paris et accueillir des familles qui ne pourraient pas se loger ailleurs. Dans le cadre de la première étape de concertation, les habitants estimaient que si d'importantes démolitions étaient envisagées, il faudrait reconstruire du logement social dans le quartier, dans la partie la plus proche de Paris et la moins soumise aux nuisances du périphérique. Pour les futures constructions, les habitants formulaient des préconisations :

- Des bâtiments de grande hauteur au nord du quartier pour préserver de l'espace au sol et offrir des vues sur Paris ;
- Une diversité de formes architecturales pour rompre avec l'uniformité des tours et des barres ;
- Une mixité fonctionnelle à l'échelle des bâtiments avec des bureaux dans les premiers étages et du logement en hauteur pour profiter de la vue.

Dans le cadre de la deuxième étape de concertation, la proposition de l'Agence UP de recréer des logements à l'emplacement de la rue Henri Duvernois, protégés par un linéaire de bureaux et donnant sur le parc, a suscité des incompréhensions et des oppositions chez les habitants présents lors des deux derniers café du projet, en décembre 2017 et en juillet 2018. Certains ont proposé de remplacer la bande de logement par une extension du parc jusqu'aux bâtiments de bureaux et de créer le linéaire de logements le long de la rue Louis Lumière.

Des attentes fortes sur les conditions de relogement

Celles et ceux qui n'ont pas choisi de vivre dans ce quartier et qui s'y sentent piégés demandent à être relogés ailleurs, dans un logement mieux adapté à leurs besoins. Parmi eux, la majorité souhaitent rester dans Paris et nombreux sont ceux qui aimeraient continuer à habiter dans le 20^{ème} arrondissement. Quels que soient leurs points de vue sur les démolitions, de nombreux habitants rencontrés sont attachés au quartier souhaiteraient être relogés à proximité ou dans le 20^e arrondissement. Dans le cadre de la deuxième étape de concertation et en vue de la signature de la charte relogement, les habitants ont exprimé leurs inquiétudes et leurs interrogations vis-à-vis des conditions de relogement. Ils souhaitent disposer des mêmes conditions que les résidents des 124 logements rue Henri Duvernois, qui ont été relogé au même prix au m².

Prise en compte de la concertation préalable dans le scénario d'aménagement

Ouvrir le quartier sur l'avenue Cartellier, requalifier l'espace public et en faire une véritable entrée de quartier

En partant du diagnostic du quartier et des enjeux soulevés par les habitants en termes de nuisances liées à la proximité du périphérique, l'Agence UP a proposé d'intégrer à la réflexion l'évolution de l'avenue Cartellier. L'avenue de la Porte de Bagnolet et l'avenue Cartellier sont en effet des lieux de passage quotidien des habitants, vers l'école Le Vau et la magasin Auchan. Pensées à l'origine pour la voiture, ces rues pourraient être réaménagées de façon à les rendre plus sécurisantes et pratiques pour les piétons et les cyclistes : réduction de la chaussée de 21 à 14 mètres, élargissement des trottoirs, sécurisation des pistes cyclables, plantations d'arbres. Il est aussi prévu de reprofiler la bretelle d'accès au périphérique pour apaiser la voirie et atténuer les nuisances sonores.

Une couverture légère et partielle du périphérique est également envisagée pour éloigner la circulation de la façade nord du quartier et redonner de la qualité urbaine aux espaces publics dominés actuellement par une fonction autoroutière pour accompagner l'ouverture du quartier sur la métropole. Des études techniques et financières plus poussées devront en déterminer le coût et la faisabilité.

Ces aménagements proposés dans le cadre de la concertation nécessitent d'intégrer la bretelle d'accès au boulevard périphérique intérieur, une partie de l'avenue Cartellier ainsi que le petit triangle de couverture au futur périmètre de ZAC.

Remplacer les bâtiments rue Joseph Python (du 23 au 43) par des immeubles d'activités adressés sur l'avenue Cartellier.

L'Agence UP propose de démolir les bâtiments dits « Thurnauer » du nom de leur architecte car ces logements sont les plus exposés aux nuisances du boulevard périphérique et contribuent à l'enfermement du quartier. À la place, l'Agence UP imagine deux bâtiments accueillant principalement des activités sportives et économiques et ménageant des vues entre l'avenue Cartellier et l'intérieur du quartier par un système de façades transparentes. Cela permettrait de faire venir de nouvelles activités dans le quartier et de favoriser une mixité de population.

Les nouveaux bâtiments accolés aux tours constitueraient une nouvelle protection vis-à-vis du périphérique. Ils offriraient une façade animée sur l'avenue Cartellier et permettraient de faciliter les cheminements entre l'intérieur et l'extérieur du quartier.

Réhabiliter les trois tours

Compte tenu des avis divergents exprimés dans l'avis citoyen et après avoir débattu avec les différents partenaires du projet (Ville de Paris, RIVP, État), l'option d'une réhabilitation lourde a été privilégiée :

- À long terme, le boulevard périphérique est destiné à devenir un boulevard urbain (étude en cours sur l'avenir des autoroutes urbaines dans le cadre du forum métropolitain avec focus sur la porte de Bagnolet). D'autre part, l'APUR, dans le cadre de l'étude stratégique inscrite au protocole, propose de déconnecter l'A3 des voiries ce qui ne nécessite aucun travaux lourds. Des études de circulation sont lancées pour en mesurer les impacts.
- L'environnement des tours peut être transformé à court terme en améliorant les espaces publics alentour : requalification de l'Avenue Cartellier, éloignement de la circulation, création d'un grand parc en cœur de quartier. Depuis quelques années on observe une baisse sensible de la pollution de fond à Paris due essentiellement à l'amélioration des véhicules (disparition progressive des véhicules diesels et instauration de la ZCR). Les nuisances causées par le périphérique pourraient diminuer encore davantage grâce aux normes européennes qui visent à réduire les émissions de gaz polluants des véhicules.
- Les loyers des 249 logements des tours sont très bas (4,50 € / m²) et répondent à un véritable besoin. Dans le parc de logements sociaux neufs à Paris, une telle offre n'existe pas. Réhabiliter les tours, c'est maintenir du logement très social dans Paris au sein d'un quartier renouvelé et plus attractif. C'est une des ambitions de la Ville dans ce projet.

Cette réhabilitation lourde suppose de faire des travaux à l'intérieur des logements et des parties communes (revoir les colonnes d'eau et l'électricité, améliorer l'isolation thermique et phonique etc.). Ces travaux ne pourront être réalisés qu'en site non-occupé et nécessiteront de reloger temporairement les familles dans un appartement « relais », de préférence sur le quartier. Le phasage opérationnel qui pourrait se dessiner est de réhabiliter les tours une après l'autre de manière à reloger les habitants au fur et à mesure dans les tours réhabilités.

Une extension de la façade des bâtiments est à l'étude. Elle permettrait par exemple d'agrandir la surface des logements. Un jardin d'hiver pourrait ainsi venir s'ajouter à la façade. Il permettrait une bonne isolation thermique et ferait office de pièce supplémentaire et une meilleure aération.

Faire venir des activités à l'Est du quartier et construire de nouveaux logements pour créer de la mixité

La démolition des 124 logements au 23-27 et 31-41 rue Henri Duvernois a été acté en 2012. Situé dans leur prolongement, l'immeuble du 15 rue Henri Duvernois subit lui aussi fortement les nuisances du périphérique. Sa proximité avec la tour du 42-44 rue Joseph Python créé un recoin qui n'est pas approprié par les habitants. Pour qu'il n'y ait plus aucun logement directement accolé au périphérique et permettre une véritable transformation de l'Est du quartier, l'Agence UP propose donc de démolir les 21 logements du 15 rue Henri Duvernois en plus des 124 logements des deux barres. Ces démolitions laisseront un espace vide entre le talus du périphérique et les terrains de sport d'une largeur de 50 mètres. Une telle épaisseur donne la possibilité de construire deux rangées de bâtiments : une première rangée d'immeubles d'activité profitant de la visibilité qu'offre le périphérique et une seconde rangée de logements donnant sur le parc et protégés des nuisances du périphérique.

Habiter un parc ouvert sur la ville, profiter d'équipements sportifs et de loisirs en accès libre

En tenant compte des propositions issues de l'avis citoyen et de sa perception du quartier, l'Agence UP a développé l'idée de plaines de sport pour la faire évoluer vers celle de « parc habité ». « Parc habité », cela signifie que les bâtiments, les rues et les équipements du quartier sont entièrement intégrés dans le périmètre du parc. À l'intérieur de celui-ci, les cheminements se font majoritairement à pied ou à vélo, la place de la voiture est limitée. Le parc accueille une mosaïque d'activités sportives et ludiques. Les clôtures sont conservées quand c'est nécessaire (autour des aires de jeux pour les petits par exemple), mais elles ne créent pas de rupture dans les parcours et laissent voir ce qui se passe de l'autre côté.

À Python-Duvernois, l'espace vide au milieu du quartier a déjà les dimensions de grands parcs urbains comme le parc Martin Luther King à Paris (17^e). La végétation est abondante, plus d'une trentaine d'espèces d'arbres sont présentes. Mais le tout manque d'organisation et de lisibilité. Surtout, la pente et les ruptures de niveaux rendent ces espaces peu praticables. Transformer le quartier en « parc habité », ce serait d'abord prendre soin des espaces extérieurs et mieux les organiser. Cela permettrait d'offrir aux logements existants et futurs un cadre de vie apaisé et des lieux de vie de proximité. Le parc deviendrait également un élément de parcours entre la porte de Bagnolet et la porte de Montreuil.

Pour donner envie aux personnes extérieures au quartier de s'y promener et en finir avec l'image d'une « cité » refermée sur elle-même, l'Agence UP a imaginé repousser les limites du parc jusqu'au Boulevard Davout. Le parc intégrerait ainsi dans son périmètre les ensembles des HBM et les rues Louis Lumière, Louis Ganne et Jean Veber. Une partie de ces rues serait réservée aux piétons et aux vélos, les autres seraient aménagées en zone 30 km/h. Signalée comme dangereuse du point de vue de la circulation, la rue Louis Lumière fera l'objet d'une attention particulière.

L'avenir de la barre rue Henri Duvernois et rue Joseph Python en question

Les 168 logements de la barre connaissent les mêmes difficultés que les logements des trois tours. A cela s'ajoute les problèmes d'insécurité au niveau du porche. L'Agence UP a considéré l'implantation de la barre par rapport à la trame des rues du quartier et étudié les possibilités de réhabilitation. Compte tenu de l'avis citoyen et après avoir débattu avec les différents partenaires du projet, elle a proposé une démolition partielle de la barre :

- 25 logements au niveau du porche (au 3 et au 12 rue Henri Duvernois) car celui-ci constitue un point noir du quartier
- 88 logement du 4 au 16 rue Joseph Python pour créer une ouverture dans le prolongement de la rue Louis Ganne et aménager une placette en entrée de quartier, le long de l'avenue de la Porte de Bagnolet. En outre les coûts de réhabilitation de cette partie de la barre ont été jugés trop élevés compte tenu des contraintes techniques (halls d'entrée surélevés par rapport à la rue et nécessité de construire des ascenseurs pour répondre aux normes actuelles d'habitation).

Les 73 logements restants (du 2 au 10 rue Henri Duvernois) seraient conservés et réhabilités. De nouveaux logements seraient construits en surélévation ou en extension des logements réhabilités. Comme pour les nouveaux logements construits à l'intérieur du parc, cela permettrait de diversifier l'offre (logements sociaux et en accession à la propriété) et de reloger une partie des habitants dans le quartier.

Le relogement des habitants

Cette question a fait l'objet de nombreux débats. Le dispositif qui a été présenté lors de la dernière réunion de concertation du 20 novembre 2018 et a permis de répondre aux attentes et aux inquiétudes des habitants.

Ce dispositif est le suivant :

- Maintien du loyer au m² pour l'ensemble des ménages à reloger
 - Un relogement dans le 20^e ou ailleurs dans Paris, en partie dans le parc de logements sociaux neufs et éventuellement dans le parc existant
 - Dans l'opération, il est prévu de reconstituer des logements sociaux sur site.
- Le planning devra permettre de les mobiliser en tout ou partie en vue des relogements.

L'ensemble des bailleurs de la Ville, Paris Habitat et ELOGIE SIEMP), participeront au relogement dans les mêmes conditions.

Conclusion

Au regard du présent bilan il apparaît que les modalités de la concertation définies par la délibération 2014 DU 1139-3° ont été respectées. Celle-ci prévoyait « la tenue de deux réunions publiques au moins [...] s'étalant tout le long du processus d'élaboration du projet » et « la mise à disposition d'un registre ou d'une boîte à idée à l'occasion de ces réunions ». La délibération 2016 DU 221 préservait les modalités de concertation approuvées par la délibération 2014 DU 1139-3° et n'ajoutait pas de nouvelles modalités. Au total, trois réunions publiques ont été organisées entre 2015 et 2017 ainsi qu'une réunion de retour des élus sur l'avis citoyen. Des bulletins d'expression libre individuels ont été mis à disposition des participants lors des deux premières réunions publiques (9 avril et 25 juin 2015) et les contributions ont été intégrées dans les comptes-rendus.

Tout au long de cette concertation, une adresse mail dédiée à la concertation a été mise en place : concertation@pythonduvernois.fr puis concertationpythonduvernois@imaginons.paris. Elle a permis aux habitants de poser des questions et de faire part de leur avis sur le projet.

Comme le prévoyait la délibération, des « réunions supplémentaires » ont été organisés en fonction de l'avancement du projet, afin d'informer les habitants et de nourrir la réflexion de la Ville et des équipes de maîtrise d'œuvre. Suite aux ateliers thématiques mis en place lors de la première étape de concertation, dans le cadre de l'étude BABEL+PRADO, la Ville a adapté le dispositif de concertation pour mieux répondre aux attentes des habitants. Les rencontres en porte-à-porte et les cafés du projet dans le local associatif du 39 rue Joseph-Python ont permis de recueillir une diversité de points de vue et d'aller à la rencontre de personnes qui ne prennent pas la parole en réunion publique.

Au final, cette concertation a permis de / d' :

- informer les habitants sur les orientations de projet à l'étude et l'évolution du projet
- recueillir leurs points de vue et les consigner dans un avis citoyen partagés avec l'ensemble des partenaires du projet
- nourrir le diagnostic en vue de la mise en place de la GUP
- enrichir le projet urbain

Ce bilan est destiné à être annexé à la délibération 2018-DU-48 n°1 par délibération du Conseil Municipal des 1, 2, 3 avril 2019.